

Conditions générales

Inscription

Les inscriptions sont à retourner avant la date spécifiée pour chaque cours. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée, ou selon les conditions spécifiées dans le descriptif de chaque cours.

Convocation

Une invitation à participer au cours sera adressée aux participants après le délai d'inscription.

Paiement

Sauf exception faite dans le descriptif de cours, le paiement doit être effectué avant le début du cours.

Annulation et abandon

1. En cas de désistement avant la fin du délai d'inscription, aucun frais ne sera perçu.
2. Un désistement après l'envoi de la convocation entraîne un versement allant de 40% à 80% du prix du cours, suivant le détail du descriptif de cours.
3. Dès que le cours a commencé, la finance d'inscription est due intégralement.
4. En cas d'inscriptions insuffisantes, les organisateurs se réservent le droit d'annuler un cours.

Supports de cours

Dans tous les cas, un support de cours est remis aux participant-e-s.

Attestation

Une attestation ceff est délivrée pour autant que :

La participation couvre au moins le 80% des leçons et que la finance d'inscription ait été réglée.

Certification

Certains cours permettent l'obtention d'une certification. Les modalités sont détaillées dans le descriptif de cours concerné.